

RAPPORT

*de la commission d'environnement et
d'urbanisme*

au

CONSEIL GÉNÉRAL

Concernant

Les amendements

BUDGET 2018

Document de travail à l'usage du Conseil général

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux

La Commission d'Environnement et d'Urbanisme a été chargée de l'examen des amendements déposés.

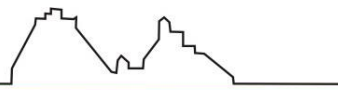
La Commission s'est réunie à 1 reprise pour l'analyse des 5 amendements qui lui ont été soumis.

I ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

La Commission a pris connaissances des amendements.

La Commission a accepté l'entrée en matière à l'unanimité des 11 membres présents.

Document de travail à l'usage du Conseil Général



II EXAMEN DES AMENDEMENTS

6. Travaux publics & Environnement

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission CEU
Inv.	610.50	Voirie / Investissements propres - Planta	200'000	0	-200'000	<p><i>200'000 francs d'études sont prévus en vue de l'agrandissement du parking de la Planta. Or, le plan directeur Mobilité prévoit qu'« il faut préserver le centre-ville de la pression des transports individuels motorisés pour une meilleure qualité de vie ». Des places supplémentaires vont donc à l'encontre des objectifs souhaités par l'aménagement de parkings périphériques.</i></p> <p><i>Si l'objectif est simplement de supprimer des places en voirie, le groupe PDC estime qu'un projet à plus de 12 millions n'est pas une priorité vis les enjeux financiers à venir. Avant de lancer ce projet, il vaut la peine de voir ce qu'apportent les nouveaux parkings d'échange et de réfléchir à d'autres solutions (négociation avec le Canton pour les parkings des employés d'Etat, diminution des locations à l'année...) Ces réflexions peuvent se faire sans recours à un mandat externe.</i></p>	PDC	<p>Cette question a été préalablement débattue en commission et une courte majorité avait refusé cet amendement.</p> <p>Dés lors la CEU propose de refuser cet amendement par 6 voix contre et 5 voix pour.</p>

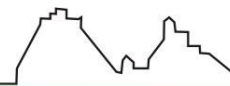
7. Bâtiments & Constructions

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission CEU
Fonct.	701.314	Entretien de biens immobiliers	1'250'000	1'450'000	+ 200'000	<p><i>Afin de permettre au service des bâtiments d'améliorer l'accessibilité des locaux de la Ville aux personnes à mobilité réduite.</i></p> <p><i>Par cette augmentation, le service pourra accélérer les études nécessaires, ainsi que les travaux d'aménagement et d'installation pour rendre accessible les nombreux locaux qui présentent encore des barrières infranchissables pour de nombreux sédunois et sédunoises. La capitale du Valais se doit de montrer l'exemple et garantir l'égalité d'accès à tous ses services.</i></p>	AdG	<p>Suite à l'audition du service des bâtiments et construction par la CEU cet automne, il a été constaté que des efforts conséquents étaient déjà réalisés pour l'entretien et la rénovation des bâtiments.</p> <p>La question posée reste pertinente. Le service pourrait définir une échéance pour réaliser des travaux allant dans ce sens et en y allouer un montant.</p> <p>Par 2 oui, 2 abstentions et 7 non, la CEU propose de refuser cet amendement.</p>
Inv.	701.50	Bâtiments communaux / Investissements propres / Planta	100'000	0	-100'000	<p><i>Etant donné que la Planta a été désignée par le comité de candidature des JO pour la remise des médailles et/ou pour y faire une fans zone, nous proposons à la ville de reporter l'étude de l'aménagement de cette place, ou de la mettre en stand-by si cette dernière a déjà débuté. En effet, au cas où les JO se feraient en Valais, une réflexion commune devra être réalisée entre la ville et le comité d'organisation des JO 2026. Cette manière de faire évitera à la commune de Sion d'engager des montants pour une étude alors que des besoins futurs ne sont pas encore totalement clairs. De plus, une synergie et un partage des frais devra être discuté avec le comité d'organisation des JO. Par cet amendement le groupe PDC ne remet pas en doute le bienfondé de repenser et de refaire la place de la Planta, mais la réflexion doit être faite en y intégrant le maximum de paramètres dont les JO si nous les obtenons. Il s'agit donc ici d'un simple report dans le temps d'un projet dont le PDC reconnaît l'importance pour notre ville</i></p>	PDC	<p>La CEU veut éviter des dépenses inutiles avant un vote qui modifierait l'attribution de cette place. Toutefois, en cas de refus des JO 2026 en juin 2018, le conseil municipal pourrait proposer un crédit supplémentaire.</p> <p>Par 6 oui, 4 non, 1 abstention, la CEU propose d'accepter cet amendement</p>

8. Urbanisme & Mobilité

Comptes	Numéro rubrique	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission CEU
Fonct.	854.314	ECLAIRAGE PUBLIC	1'550'000	1'800'000	+250'000	<p>Nous proposons d'augmenter l'investissement dans le renouvellement de l'éclairage public afin de réaliser plus rapidement des économies d'énergie. L'économie énergétique passe par la suppression des sur-éclairagements (lampes boules) et l'introduction d'éclairage moins gourmand en énergie. L'éclairage urbain constitue pratiquement 16% des dépenses d'électricité. Cette consommation peut facilement être réduite et des efforts ont déjà été entrepris. Notre commune doit se donner les moyens de changer rapidement l'ensemble de l'éclairage public qui génère des coûts et de la pollution lumineuse.</p> <p>« Eclairer juste, c'est économiser et consommer moins »</p>	Les Verts	<p>La CEU relève l'importance de modifier les éclairages publics afin qu'ils soient moins gourmands en énergie. Ce compte devrait être mieux explicité afin de séparer les investissements des coûts de fonctionnement.</p> <p>Par 3 oui, 7 non, 1 abstention, la CEU propose de refuser cet amendement.</p>
Inv.	852.50	Parcs et Jardins / Investissements propres / Espaces publics	1'200'000	700'000	-500'000	<p><i>Le groupe PDC comprend l'utilité et l'importance de jardins aménagés pour le bien-être de la population. Toutefois nous estimons qu'il est possible de créer à moindre coût un espace public de qualité.</i></p> <p><i>Nous demandons donc à la commune de revoir l'aménagement du jardin public de Bramois à l'image du cours Roger Bonvin qui n'a entraîné qu'un investissement de 350'000.- pour un excellent résultat. Nous avons bien compris que dans le projet du jardin public de Bramois il y avait aussi des places de parc, des toilettes publics et un local pour la voirie. Il y aura peut-être un choix à faire ou alors une réflexion à avoir avec les infrastructures existantes toutes proches. Enfin, à Bramois il y a manifestement d'autres infrastructures à privilégier telles que la salle de gymnastique, petite et vétuste, ou encore la place de l'Eglise à repenser. Ces</i></p>	PDC	<p>Pour On peut faire des projets de qualité avec des montants raisonnables.</p> <p>Contre Bramois a besoin d'un lieu de détente enfantine (et de toilettes publiques) de qualité et préservant la sécurité des enfants (matériaux) et une partie de la CEU estime que la municipalité a pensé cet espace de manière adapté.</p>

					<p><i>infrastructures seraient assurément aussi profitables à l'ensemble de la population bramoisienne.</i></p> <p><i>Merci d'accepter notre proposition d'amendement pour alléger quelque peu le budget 2018 déjà fort chargé et présentant un manco d'autofinancement de plus de 4.7 millions!</i></p>	<p>Abstention</p> <p>Tout en relevant ce projet, une réflexion plus poussée sur l'ensemble de Bramois, avec plusieurs petits parcs de jeux (différents lieux) et toilettes avec des cheminements piétons sécurisés et cohérents, devrait être soumise au conseil général. La question de l'emplacement du bâtiment de la voirie pourrait aussi être repensé.</p> <p>Par 3 oui, 3 Non, 5 abstentions.</p> <p>La CEU laisse le libre choix.</p>
--	--	--	--	--	--	--



III CONCLUSION DE LA COMMISSION ET VOTE FINAL

La CEU a analysé l'ensemble du dossier et n'a pas d'autres remarques particulières concernant ces amendements.

La Commission a voté sur chacun des amendements proposés selon les résultats figurant dans le tableau. 11 membres étaient présents

Sion, le 4 décembre 2017

Pour la commission d'environnement et d'urbanisme

Gérard Varone

Président

Alain Turatti

Rapporteur

Liste des membres présents :

Nom	4 décembre 2017
Gérard Varone	X
Alain Turatti	X
Juan Pallara	X
Mathieu Gachnang	X
Gilles Fellay	X
Sophie Trabacchi	X
Marco Marquis	X
Jean-Daniel Rouiller	X
Mireille Hofmann Jacquod	X
Magali Nanchen	X
Jean-Claude Hirt	X